



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers :** L'an deux mille quatorze  
**Le vingt-huit novembre,**  
 En exercice : 27 Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment  
 convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la  
 Présidence de **Monsieur Joseph GALLETTI, Maire.**  
 Présents : 14  
 Votants : 19 Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 novembre  
 2014

**PRESENTS :** ALBERTINI Josepha, ALBERTINI Paule, BRUSCHINI Vincent,  
 CAPOROSSI Laurent, CIAVALDINI Anne-Marie, DUCROS Louis, FILIPPI Gilles,  
 GIUDICELLI Isabelle, , LORENZI Vincent, MARCELLI Charles-Felix, MONTI François,  
 MORDICONI Jean-Thomas, ZATTARA Dominique

**POUVOIRS :** FILIPPI Valérie à CIAVALDINI Anne-Marie, FRANCONERI Suzanne à MONTI  
 François, MATTEI Antoine à GALLETTI Joseph, MORDICONI Aurélie à LORENZI Vincent,  
 NOVELLA Dominique à MARCELLI Charles-Felix.

**ABSENTS EXCUSES:** ANTONELLI Marie-Antoinette, GUAZZAGALOPPA Dominique, ISOLA  
 Marie-Josée, NICOLAI Louise, SANTINI Michèle, SOLET Anne-Marie, ZAMBONI Jean-Baptiste,  
 ZAMBONI Patrick

Mme CIAVALDINI Anne-Marie a été élue secrétaire.

### **28-11-14 – Retrait de la commune de Volpajola de la communauté de communes Marana-Golo**

Par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2012 a été créée la  
 Communauté de communes Marana-Golo, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Les communes de Penta Acquatella, Ortiporio, Campile, Crocicchia et Prunelli  
 di Casacconi ont demandé leur retrait de la Communauté de communes de Marana-Golo,  
 approuvé par le Conseil Communautaire en date du 29 novembre 2013.

Le Conseil municipal de Lucciana, commune-membre, avait émis un avis  
 favorable lors de sa séance du 11 mars 2014.

Comme suite à sa demande de retrait de l'intercommunalité approuvée par son  
 conseil municipal en date du 6 octobre 2014, la commune de Volpajola a fait l'objet d'une  
 délibération en ce sens du Conseil communautaire, le 30 octobre 2014.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, décide :

-de donner un avis favorable à la demande de retrait de la Commune de Volpajola de la Communauté de Communes de Marana-Golo.

**VOTE : Unanimité**

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.  
Au registre sont les signatures.

Lucciana, le 28 novembre 2014

Le Maire,  
Joseph GALLETTI

